



V4-janvier 2025

PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Établissement :

Durée : 3 heures/groupe (2 groupes répartis sur 1 journée de 09h00/16h00)

Public visé : Personnel de l'établissement (3 à 12 participants/groupe)

Modalités et délais d'accès : Formations essentiellement intra-entreprise, les modalités et délais sont définis en accord avec l'entreprise cliente

Prérequis : Aucun

Objectif : Définir et participer à la prévention nécessaire afin d'éviter un accident domestique

Modalités d'évaluation : L'évaluation des compétences acquises est réalisée tout au long de la formation aux travers de mises en situations (évaluation formative)

Méthode pédagogique :

- Expositive
- Participative
- Feed-back
- Mise en situation

Tarif : 800 euros HT (non assujetti à la TVA)

PROGRAMME

- **Définition**
- **Statistiques**
- **Conséquences**
- **Chasse aux risques dans les différentes pièces de la maison**
- **La prévention face aux dangers**

- ✓ Chute
- ✓ Plaie
- ✓ Ecrasement
- ✓ Brûlure
- ✓ Incendie
- ✓ Etouffement
- ✓ Asphyxie
- ✓ Noyade
- ✓ Intoxication
- ✓ Electrification